

« Quelle politique industrielle pour la France dans l'Europe ? »

Table ronde tenue sous la présidence de Christian Marbach le 18 novembre 2010, lors du colloque « 200 ans d'histoire du corps des Mines »

L'année 2010 a été marquée par la célébration du bicentenaire du décret du 18 novembre 1810, qui a organisé le « Corps impérial des Ingénieurs des Mines » et créé le Conseil général des Mines (CGM), dont le Conseil général de l'Industrie, de l'Énergie et des Technologies (CGIET) est pour partie issu.

Afin de célébrer ce bicentenaire, le CGIET a organisé tout au long de l'année 2010 diverses manifestations à caractère prospectif ou historique, ainsi que plusieurs expositions. Le point d'orgue des célébrations a été le colloque de clôture tenu à Bercy le 18 novembre 2010, jour anniversaire du décret de 1810, sous la présidence de Christine Lagarde, ministre de l'Economie, des Finances et de l'Industrie. Trois tables rondes ont eu lieu lors de ce colloque de clôture. Présidée par Christian Marbach, membre de l'Académie des technologies et animée par le journaliste économique Jean-Marc Sylvestre, la troisième de ces tables rondes a abordé la question de la politique industrielle pour la France dans l'Europe. Le débat a été introduit par des présentations audiovisuelles de quatre grands témoins : Bernard Esambert, Raymond H. Levy, Lionel Stoléro et Gérard Théry. Franck Lirzin et Ludovic Weber ont ensuite présenté la synthèse des contributions de jeunes ingénieurs des Mines qui a servi à préparer les thèmes de la table ronde. Un débat s'est ensuite déroulé avec les interventions d'acteurs de l'industrie et d'experts : Vivek Badrinath, directeur exécutif d'Orange Business Services, Pierre Gattaz, président du directoire de Radiall, président du Groupe des fédérations industrielles, Yvon Jacob, ambassadeur de l'Industrie, Patrick Kron, PDG du groupe Alstom, Vincent Rigal, président de Solar performance et développement, et Nicolas Véron, économiste à Bruegel.

Par **Franck LIRZIN*** et **Ludovic WEBER****

* Ingénieur des Mines, Adjoint du responsable du pôle Entreprises, Emploi et Economie de la direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (DIRECCTE) de Provence-Alpes-Côte d'Azur.

** Ingénieur des Mines, directeur de cabinet du directeur général de la Compétitivité, de l'Industrie et des Services - Ministère de l'Economie, des Finances et de l'Industrie.



FRANCK LIRZIN ET LUDOVIC WEBER

© Patrick VEDRUNE - SG

Christine Lagarde et Christian Marbach à la fin de la table ronde « Quelle politique industrielle pour la France dans l'Europe ? ».

LE RETOUR DE LA POLITIQUE INDUSTRIELLE

La crise aura eu cette vertu de remettre au goût du jour l'envie de politique industrielle. L'incapacité de l'économie des services à prendre le relais, le rôle clé de l'industrie pour la recherche et l'exportation (1) et les formidables potentialités ouvertes par la technologie ont eu raison du tabou qui scellait la notion de « politique industrielle » depuis une quinzaine d'années. Peu à peu, les réflexions s'organisent et esquissent une politique économique pour le début de siècle. Pourtant, la France, si férue de raison et de théories, tâtonne comme si tout ce qui avait fait son succès jusqu'alors ne fonctionnait plus si simplement, comme si

les anciennes recettes n'étaient plus les bonnes. La mondialisation, l'intégration européenne, la diffusion des nouvelles technologies, en particulier d'Internet, le contexte budgétaire contraint ou l'augmentation entropique des réglementations sont autant de facteurs de complexité qu'il faut aujourd'hui prendre en compte. Que peut être une politique industrielle dans le nouveau contexte du XXI^e siècle ?

La France a beau être un vieux pays, elle n'en a pas moins de la constance dans les idées. Très tôt, l'État français a compris l'intérêt de l'économie pour le

(1) L'industrie manufacturière est à l'origine de plus de 85 % des dépenses privées de R&D en France (chiffres 2006), et représente 76 % des exportations de biens et services en France (chiffres 2009, comptes nationaux), proportions que l'on retrouve dans la plupart des pays développés.



© Patrick VEDRUNE - SG

« Pierre Gattaz souligne que la mondialisation génère une grande fragilité de notre industrie : un secteur industriel peut disparaître d'un territoire en quelques années seulement. Ce manque de visibilité rend nécessaire de la part des pouvoirs publics l'entretien d'une vision de long terme pour son industrie, ainsi qu'un soutien stable ».

bien-être commun. De Sully, ministre du roi Henri IV, qui affirmait que « pâturages et labourages sont les deux mamelles dont la France est alimentée », à Francis Mer, ministre de l'Economie dans le gouvernement de Jean-Pierre Raffarin, pour qui il faut considérer « comme une priorité de l'action du gouvernement une politique ambitieuse de la technologie et de l'innovation », l'Etat s'est toujours mêlé d'économie. Mais sa façon de le faire a été soumise à beaucoup de fluctuations : quel point commun entre la création de monopoles d'Etat par Colbert, la libéralisation du prix des grains par Turgot, la politique volontariste de Napoléon III, la nationalisation des grandes entreprises par le Front Populaire, le lancement de grands projets comme le Concorde, le TGV ou le nucléaire par la V^e République ?

Entre interventionnisme et laisser-faire, l'Etat s'est toujours tenu à une attitude ambivalente : promouvant l'économie, d'un côté, se méfiant des pouvoirs intermédiaires comme les corporations ou les monopoles, de l'autre. La politique industrielle du XXI^e siècle ne pourra faire abstraction de cette dualité et devra, d'un côté, créer un environnement réglementaire favorable au commerce et à l'innovation et, de l'autre, mener des politiques dans les secteurs porteurs d'avenir.

Le corps des Mines a joué dans ce développement de l'action publique en faveur de l'industrie un rôle particulier. Comme l'a rappelé Christian Marbach en introduction à la table ronde, les trajectoires individuelles, qu'elles aient conduit à une connaissance précise d'un secteur d'activité, à la difficile mais nécessaire écriture de la réglementation, à la fondation ou la conduite d'une école, à la recherche ou encore à la promotion de la technologie et des PME innovantes, se sont toutes inscrites au cœur des préoccupations du corps des Mines. Qu'il s'agisse du pétrole, du nucléaire, des télécommunications, des nationalisations et privatisations, ou encore des investissements d'avenir, le corps a accompagné la politique industrielle française de ces dernières décennies et doit aujourd'hui évoluer pour répondre aux défis du début du XXI^e siècle.

Il est important pour un pays ayant foi dans la raison de disposer de sa propre conception de l'action publique, car, comme l'a montré Christian Marbach, « nous payons par des emplois perdus le plaisir que nous avons eu, avec obstination, à passer pour le meilleur élève du libéralisme collectif des autres ». Le pays de Descartes aime penser avant d'agir, et son premier défi sera donc intellectuel : inventer la politique industrielle de demain.



A QUEL NIVEAU SE JOUE LA POLITIQUE INDUSTRIELLE ?

Comme l'a souligné Pierre Gattaz, président du directoire de Radiall, la mondialisation génère une grande « fragilité » de notre industrie : un secteur industriel peut disparaître d'un territoire en quelques années seulement. Ce manque de visibilité rend nécessaire de la part des pouvoirs publics l'entretien d'une vision de long terme pour son industrie, ainsi qu'un soutien stable.

La politique industrielle française doit s'inscrire dans ce contexte de mondialisation croissante. Cela signifie, de fait, que les politiques industrielles nationales se trouvent toutes interconnectées : toute mesure prise en France aura un impact sur son industrie nationale, mais également sur les industries étrangères concurrentes. Le corollaire en est la nécessaire coordination des politiques industrielles nationales, donc l'élaboration de politiques industrielles supranationales, notamment européennes. Par ailleurs, au-delà de la notion de marque, la notion de nationalité pour une entreprise est difficile à cerner, d'autant que la décorrélation entre la santé d'une entreprise et son aptitude à créer des emplois en France est croissante. Ainsi, ce ne sont ni Peugeot ni Renault qui ont créé des emplois en France ces dernières années, mais Toyota. L'important ne semble plus être la nationalité des entreprises, mais la capacité des territoires à attirer des investissements, des sites de production ou de recherche. L'attractivité des territoires est donc un élément clé pour assurer la compétitivité des pays : elle passe par un ensemble de facteurs garantissant un environnement *business friendly*, tels que la qualité de vie, la fiscalité ou encore la qualité des infrastructures. L'Union européenne est aujourd'hui l'échelon incontournable de la politique industrielle. A ce titre, on ne peut que se réjouir que l'Union européenne ait décidé de faire de la politique industrielle l'un des sept piliers de sa nouvelle stratégie de croissance, UE 2020. Cette prise de conscience européenne était indispensable. L'organisation du marché commun autour de la concurrence a permis de créer un environnement favorable aux entreprises et à l'innovation, mais, comme l'a indiqué Yvon Jacob (nommé ambassadeur de l'industrie après les Etats Généraux de l'Industrie), l'Europe a sans doute insuffisamment intégré ce qui aurait dû aller de pair avec le développement de la concurrence (interne et externe), à savoir le développement de la compétitivité de ses entreprises. Concurrence accrue signifie entreprises plus exposées, donc plus fragiles. Dès lors, l'Europe doit intégrer dans l'ensemble de ses initiatives (qu'elles relèvent des champs environnementaux, de la concurrence, des politiques commerciales, etc.) l'impact qu'elles ont sur l'industrie et ses entreprises.

Mais nombre d'enjeux se jouent au-delà du niveau européen : c'est notamment le cas de l'entretien d'une

certaine réciprocité dans les échanges mondiaux. Comme l'a rappelé Patrick Kron, PDG d'Alstom, il serait vain d'essayer de lutter contre la mondialisation, qui est nécessaire et positive pour le développement des entreprises ; même si elle implique la localisation partielle à l'étranger d'entreprises françaises pour servir les marchés correspondants, l'enjeu pour la France est de « capter » une partie de la valeur ajoutée créée à l'occasion de ce développement sur des marchés étrangers. La France peut donc bénéficier de cette mondialisation, à condition que l'Etat accompagne ses entreprises à servir les marchés étrangers, notamment en veillant à assurer des conditions équitables et réciproques dans les échanges internationaux. Ce point est notamment essentiel dans les conditions d'accès aux marchés publics : il est indispensable, pour un pays qui joue pleinement le jeu de la concurrence mondiale sur son marché interne, d'exiger la même chose de ses partenaires commerciaux. Force est de constater que de nombreux progrès restent à faire dans ce domaine, entre une Europe qui tend à donner l'exemple et d'autres puissances économiques d'importance dont les efforts sont moins évidents. Ces règles de réciprocité concernent bien d'autres champs, tels que les règles relatives aux concentrations, l'utilisation des instruments de défense commerciale, l'élaboration de réglementations environnementales, etc.

Cette plus grande équité des échanges mondiaux pourrait également passer par l'intégration croissante et progressive, dans les négociations commerciales internationales, des asymétries de pratiques sociales et environnementales des grandes puissances économiques. Des outils récemment discutés, tels que l'instauration d'une taxe carbone aux frontières ou la création d'une TVA « emploi » (ou tout autre outil permettant de financer le modèle social français sur une assiette plus large que ce seul facteur qu'est le travail local) sont également de nature à rendre les échanges mondiaux plus équitables.

Enfin, cette approche horizontale peut difficilement se passer d'actions plus sectorielles de politique industrielle, notamment de programmes de R&D européens sur les secteurs d'avenir, qui, seuls, permettront de créer cette vision, cette ambition industrielle dont a parlé Pierre Gattaz. Comme l'a souligné Lionel Stoléru, aujourd'hui, « les avantages comparatifs, ça se fabrique » : la théorie de Ricardo reste d'actualité, mais on ne peut plus se contenter de nos avantages comparatifs naturels (météo, ressources naturelles, compétences historiques, etc.), il faut être proactif. A cet égard, deux visions s'opposent traditionnellement : création de champions européens ou soutien aux PME innovantes ? Pour Nicolas Véron, économiste du *think tank* Bruegel, il existe une tension entre ces deux politiques, qui visent toutes les deux au même objectif : faire de l'Union européenne le leader mondial sur certains secteurs industriels. Comme l'a





© Patrick VEDRUNE - SG

Franck Lirzin et Ludovic Weber présentant « La politique industrielle vue par les jeunes générations du corps des Mines ».

rappelé Bernard Esambert, conseiller économique du Président Georges Pompidou, la France a su lancer dans les années 1960 et 1970 de grands programmes industriels dans les domaines de l'aérospatial ou du nucléaire, qui ont permis une croissance très importante de la production industrielle (+ 7 % par an, en moyenne, entre 1963 et 1973), conférant à notre pays un *leadership* international dans de nombreux secteurs et modifiant en profondeur la société française. Aujourd'hui, l'Europe peut ambitionner à son tour de devenir la référence internationale sur de grands secteurs d'avenir comme les nanotechnologies, les sciences du vivant (neurosciences) ou encore les technologies environnementales. Ces domaines prioritaires doivent s'insérer dans le contexte communautaire actuel et s'articuler avec les politiques de soutien à l'innovation et à la compétitivité des petites et moyennes entreprises.

Vincent Rigal, président de Solar performance et développement, a mis en évidence une autre priorité pour la politique industrielle européenne, à savoir l'entrepreneuriat : en tant que *business angel*, il constate que la grande majorité des projets qui lui sont présentés n'associent pas l'ensemble des compétences commerciales, industrielles ou juridiques qui leur sont nécessaires. Ils ont, dès lors, besoin d'un « accompagnement intellectuel ou de réseau » pour croître et se développer. C'est le rôle que jouent les investisseurs providentiels aux Etats-Unis, rôle qui n'est que très imparfaitement assumé aujourd'hui en Europe et en France.

DÉVELOPPER LA *BETTER REGULATION*, UNE RÉGLEMENTATION PLUS CONSCIENTE DE SES IMPACTS SUR L'INDUSTRIE

Une part essentielle de la politique industrielle consiste aujourd'hui à créer un environnement favorable à la compétitivité des entreprises. Dès lors, une politique industrielle ne peut plus se concevoir indépendamment des autres politiques publiques menées, qui ont souvent un impact sur les conditions dans lesquelles évoluent les entreprises : politique de l'environnement, droit du travail, politique de la concurrence, etc. Un volet d'importance croissante de la politique industrielle réside dans l'articulation entre ces politiques.

Comme l'a constaté Ludovic Weber, il y a aujourd'hui une « inflation réglementaire qui nuit à l'industrie, qui crée un contexte instable et fait peser une charge croissante sur l'industrie ». Cette réglementation de plus en plus complexe, parfois européenne, prend insuffisamment en compte l'évaluation de son impact sur la compétitivité des entreprises, en amont puis en aval. Il convient par ailleurs de souligner qu'au-delà de la charge que font peser ces réglementations sur les entreprises, cette inflation génère une instabilité réglementaire par nature peu propice à l'industrie et à ses investissements de long terme.

La *better regulation* doit permettre d'intégrer les dimensions de la compétitivité externe des entre-



prises, c'est-à-dire l'environnement ou la régulation financière. Ce modèle de législation 2.0 doit être conduit dans un cadre collaboratif associant les pouvoirs publics et les acteurs concernés, sans pour autant céder aux sirènes du *lobbying*. Ses objectifs sont une évaluation systématique de l'impact des politiques publiques, intégrant leurs dimensions économiques, sociales et environnementales, ainsi qu'une maîtrise du flux réglementaire. C'est d'ailleurs le sens de la mission récemment confiée au Commissaire à la simplification, nommé au Secrétariat général du gouvernement, à la suite des Etats Généraux de l'Industrie. Il est utile de souligner qu'à ce titre, le développement des échanges de personnels entre les entreprises et l'administration, y compris, et surtout, à un très haut niveau, permettrait de sensibiliser davantage cette dernière aux enjeux de l'industrie.

PROFITER DES NOUVELLES TECHNOLOGIES POUR DÉVELOPPER L'INDUSTRIE 2.0

Le développement exponentiel des capacités de recherche au niveau mondial a permis de développer des technologies qui ouvrent d'innombrables opportunités. La plus emblématique de ces innovations est Internet, qui transforme tout, depuis la façon dont on communique au sein des structures familiales, personnelles ou professionnelles, jusqu'à l'organisation des sociétés et des pays. L'organisation en réseau efface des hiérarchies traditionnelles ; le rapprochement entre clients et fournisseurs permet de personnaliser à l'extrême les offres commerciales, oblige à repenser la conception des *process* industriels, dans le cadre d'une industrie qui doit devenir 2.0. Ces nouvelles technologies donnent aux entreprises qui les maîtrisent un avantage compétitif d'autant plus décisif qu'elles accélèrent également le mouvement de mondialisation en facilitant les échanges d'information et la création de réseaux à distance.

Comme l'a indiqué Vivek Badrinath, développer l'usage des nouvelles technologies de l'information et de la communication au sein des PME et promouvoir un écosystème fécond autour de ces technologies sont des axes importants pour l'action publique. En plus de créer des conditions favorables au capital risque, il est important de catalyser la demande pour les jeunes entreprises innovantes : les nouveaux services ne peuvent se développer que si leurs marchés sont suffisamment importants et cohérents. Trop souvent, la logique du « *winner takes all* », très présente dans l'univers d'Internet, tend à privilégier les sociétés américaines : pourquoi confier la numérisation des bibliothèques européennes à Google ?

Le déploiement du très haut débit et des infrastructures numériques est bien entendu un préalable nécessaire. Les investissements sont tels aujourd'hui

que des acteurs privés dispersés ne sont plus capables de les prendre à leur charge : c'est, aux Etats-Unis, par une régulation fine et, au Japon et en Corée du Sud, par des politiques volontaristes que ces pays ont aujourd'hui les taux de pénétration de la fibre optique les plus élevés du monde. La concurrence n'est pas le seul axe de progrès, et la France doit rapidement prendre ce même chemin, notamment grâce aux Investissements d'avenir et aux 2 milliards d'euros consacrés au développement du très haut débit.

Les centrales numériques, lieux de stockage des serveurs et de développement du *cloud computing*, sont un autre exemple de ce que promeuvent les Investissements d'avenir, mais dont il faudra s'assurer que la demande est suffisamment structurée pour en tirer les bénéfices en Europe, et non ailleurs.

REDONNER À LA FRANCE L'ENVIE D'AVOIR UNE INDUSTRIE

Pour Gérard Théry, le plus fondamental est de revaloriser le métier d'ingénieur. « Avant, on disait monsieur l'ingénieur ! » a-t-il ajouté ! Le métier d'ingénieur souffre aujourd'hui d'un ensemble de préjugés qui en détournent de nombreux jeunes. Pas assez attractif, trop technique, trop exigeant... et pourtant, ce sont bien les ingénieurs qui sont au cœur de l'économie de la connaissance. Redorer les métiers de l'industrie, aussi bien au niveau ingénieur, technicien qu'ouvrier, est un investissement de long terme. Cette culture de l'industrie est aussi le ciment des écosystèmes d'entraides entre entreprises tels qu'ils existent en Allemagne, où les grandes entreprises n'hésitent pas à tirer vers le haut des entreprises récentes ou de petite taille. La situation semble bien différente en France. Pour Raymond Levy, « les Français n'aiment pas leur industrie et ne la comprennent pas ». Les parents ne veulent pas que leurs enfants entrent dans l'industrie, alors qu'y travailler, c'est être au service des autres et servir la société.

Il est paradoxal d'entendre les industriels se plaindre de ne pas trouver les compétences qu'ils recherchent, que ce soient des fraiseurs ou des ingénieurs, alors que le taux de chômage, en particulier chez les jeunes, est élevé. La formation initiale, en étant capable de donner le goût de l'industrie, des sciences et de la technologie, transforme les mentalités, offre aux jeunes des perspectives de carrière attrayantes et permet de redonner un second souffle à l'industrie française.

Il faut bien sûr pour cela s'attaquer à ce qui rend si peu attractifs les métiers de l'industrie : pénibilité, salaires inférieurs à ceux d'autres secteurs, évolution rapide des métiers, etc. En ce sens, la formation continue joue elle aussi un rôle important en permettant aux salariés de suivre les évolutions rapides qu'engendre la mondialisation.



L'élitisme du système scolaire français, issu de la tradition jésuite, ne peut s'adapter aux besoins croissants en compétences d'une économie de la connaissance qu'en s'élargissant à tous les niveaux. Chacun doit avoir les chances de faire ce pour quoi il est le meilleur. Entre une tradition d'excellence « à la française » et la montée en gamme des compétences requises dans la concurrence internationale se dessine ce qui pourrait être un « élitisme pour tous », selon les termes de Franck Lirzin.

Les conditions pour redorer le blason de l'industrie en France semble pourtant être réunies. C'est ce que montre une récente étude menée par le Credoc à la demande du Conseil général de l'Industrie, de l'Energie et des Technologies (CGIET), relative à l'image de l'industrie et des technologies en France. Celle-ci tend à montrer que les français estiment leur industrie nécessaire à l'économie, que les métiers industriels sont aussi ou plus épanouissants que ceux des autres secteurs.

CONCLUSION

Cette table ronde a montré qu'il n'était plus tabou, aujourd'hui, d'évoquer l'idée de politique industrielle, de la mettre en avant et d'agir pour elle. Le changement du contexte économique et politique remet l'industrie au cœur des discussions sur la structure de l'économie et la source de la croissance. La politique économique est difficile à mener, car elle dépend de la conjoncture et de l'époque. Ainsi, l'Europe est deve-

nue l'horizon incontournable d'une réflexion sur la politique économique, tandis que la mondialisation constitue désormais une donnée intangible de la vie industrielle. Entre grands projets de R&D, positionnant l'Europe sur les secteurs d'avenir, et soutien important à l'innovation, pour faire émerger les technologies de demain, la puissance publique doit apprendre à inciter plus qu'à piloter, à réguler plus qu'à contrôler. L'élaboration de la régulation doit se faire dans un cadre collaboratif permettant aux décideurs publics d'avoir conscience des enjeux qu'elle implique pour les acteurs économiques. Les nouvelles technologies, notamment numériques, sont une opportunité pour développer ces nouveaux modes de gouvernance, au sein aussi bien de l'administration que des entreprises. Ces perspectives donnent confiance dans l'avenir et redorent l'image de l'industrie, qui a trop souvent du mal à attirer les jeunes.

De plus en plus sollicité pour intervenir dans l'économie ou la réguler, l'Etat doit avoir aujourd'hui une vision industrielle car il est, comme l'a rappelé en conclusion Christian Marbach, le « premier ambassadeur » de son industrie. Il doit pouvoir s'appuyer sur un corps de fonctionnaires doté de la culture scientifique et industrielle nécessaire pour mener une politique industrielle moderne. Il se trouve que le corps des Mines répond à ces critères : « instruits dans la primauté du raisonnement le plus rationnel, mais enrichis par une sorte d'utopie qui résiste à la dureté des temps », ses membres guidés par la raison et l'optimisme, assument une solidarité nécessaire pour le développement du pays et de l'Europe.